



## Conseil des ministres – 7 avril 2020

ODJ	SYNTHESE
<p>Point 1</p> <p>Cabinet proposant : B.C.</p> <p>Projet d'arrêté 2020/008 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux relatif au transport des défunts dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19.</p>	<p>Sur proposition du Ministre Bernard CLERFAYT, chargé des Pouvoirs locaux, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux <b>2020/008</b> relatif au transport des défunts dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19.</p>
<p>Point 2</p> <p>Cabinet proposant : B.T.</p> <p>Projet d'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux n° 2020/013 relatif à une aide en vue de l'indemnisation des entreprises affectées par les mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 – deuxième et dernière lecture.</p>	<p>Sur proposition de la Secrétaire d'Etat chargée de la Transition économique, Barbara Trachte, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé un projet d'arrêté relatif à une aide en vue de l'indemnisation des entreprises affectées par les mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19.</p> <p>Cet arrêté vise à aider financièrement les entreprises qui sont obligées de fermer suite aux mesures de crise en leur octroyant une prime unique de 4.000 euros par unité d'établissement. La prime fait partie d'un ensemble plus large de mesures destinées à soutenir l'économie en ces temps difficiles.</p>

Point 3

Cabinet proposant : B.T.

Projet d'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux n° 2020/010 concernant une mission déléguée à la S.A. Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB) d'octroi de crédits à certaines entreprises du secteur de l'Horeca ou fournissant celui-ci en raison de la crise sanitaire engendrée par le « Covid-19 » - première lecture

Projet d'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux n° 2020/010 concernant une mission déléguée à la S.A. Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB) d'octroi de crédits à certaines entreprises du secteur de l'Horeca ou fournissant celui-ci en raison de la crise sanitaire engendrée par le « Covid-19 » - première lecture